

# Contrat de Licence d'utilisation

## d'un logiciel Axialis - Version Shareware

Le "LOGICIEL" signifie une **Version Shareware Bridée** du logiciel Axialis identifié par la procédure d'installation que vous venez de lancer. Ce contrat de licence d'utilisation Axialis (ci-après dénommé le CONTRAT) est un contrat entre vous, utilisateur, et AXIALIS SA, applicable au LOGICIEL.

**En poursuivant la procédure d'installation, c'est à dire en cliquant sur le bouton OUI, vous reconnaissez implicitement les termes du présent CONTRAT. Si vous êtes en désaccord avec ce CONTRAT cliquez sur NON.**

Le LOGICIEL est protégé par la réglementation et les traités internationaux sur le copyright. Le LOGICIEL n'est pas vendu mais concédé sous licence.

## Licence d'utilisation

Le LOGICIEL est et reste la propriété de Axialis SA. Toutefois, après acceptation des termes du présent CONTRAT, vous disposez de certains droits d'utilisation.

### **Vous pouvez :**

- 1** - Installer et utiliser une copie du LOGICIEL sur un seul ordinateur.
- 2** - Installer une seconde copie du LOGICIEL sur un second ordinateur seulement si vous êtes l'utilisateur principal de cet ordinateur (portable par exemple).
- 3** - Installer le LOGICIEL sur un autre ordinateur seulement si vous changez d'ordinateur principal. Dans ce cas vous devez désinstaller le LOGICIEL sur l'ancien ordinateur.
- 4** - Faire des copies du LOGICIEL pour des besoins de sauvegarde uniquement.

### **Vous ne pouvez pas :**

- 1** - Copier et distribuer tout ou partie du LOGICIEL.
- 2** - Revendre sous licence ou louer tout ou partie du LOGICIEL.
- 3** - Décompiler, désassembler ou modifier toute ou partie du LOGICIEL.
- 4** - Copier la documentation accompagnant le LOGICIEL.

Le non respect de l'une des clauses précédentes constituerait une violation de la loi sur les droits d'auteurs ainsi que la propriété intellectuelle et industrielle. En conséquence, elle exposerait le contrevenant à de graves sanctions.

## Garantie et Recours

Axialis SA garantit que la performance des fonctions inhibées du LOGICIEL dans sa version d'évaluation sont conformes aux descriptions commerciales ou techniques dont elles font l'objet dans les documentations s'y rapportant.

Axialis SA ne garantit pas que le LOGICIEL répondra à vos besoins ni qu'il fonctionnera sans interruption ou sans erreur.

Cette garantie n'est valable que quatre-vingt-dix (90) jours après l'achat du LOGICIEL à Axialis SA.

Axialis SA ne sera en aucun cas responsable à votre égard de tous dommages particuliers ou indirects, réclamations et pertes quelconques découlant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser le LOGICIEL. Dans tous les cas, Axialis SA ne sera tenu de rembourser plus que le montant payé pour l'acquisition du LOGICIEL.

## Cluses particulières à la version d'évaluation

Toutes les cluses précédentes sont valables pour la version d'évaluation du LOGICIEL. Les cluses suivantes s'y ajoutent :

- 1** - Vous pouvez librement tester les fonctions du LOGICIEL pendant une durée légale de trente (30) jours à dater de son installation. Passé ce délai, vous êtes dans l'obligation d'acquérir la version complète.
- 2** - La garantie Axialis ne s'applique pas à la version d'évaluation du LOGICIEL.
- 3** - Vous pouvez librement redistribuer le LOGICIEL dans sa version d'évaluation à la condition que cette version ne constitue pas de valeur marchande à elle seule. Seuls les frais de duplication, port et conditionnement liés à cette redistribution pouvant être facturés.